

PROGRAMME DU CONGRÈS DE L'IDRRIM

2-3-4 octobre 2012
Eurexpo LYON



Credit: photo R.Bouchu - Actuphoto

Conjointement au Salon



EXPOSITION DES MATÉRIELS
MATÉRIAUX - ÉQUIPEMENTS
ET TECHNOLOGIES
POUR LES RUES - ROUTES
AUTOROUTES ET LA VILLE

02 > 04 OCTOBRE - LYON EUREXPO

CONGRÈS DE
L'IDRRIM
Institut Des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité

Jusqu'à 30% de
REDUCTION
avant le 15 juin 2012

Les infrastructures de transports terrestres : Préserver l'existant et préparer le futur

INSCRIVEZ-VOUS SUR : www.interroute-ville.com



Partenaires :



Sommaire

- 2 Remerciements
- 3 Les conférences en un coup d'oeil
- 4 Edito
- 5 Le programme du congrès
- 17
- 18 Zoom sur Interoute & Ville 2012
- 20 Informations pratiques
- Bulletin d'inscription
- 21 Conditions générales

● Remerciements

• Aux Comités Scientifique et d'Organisation



• À tous les experts (conférenciers) qui se sont impliqués et les partenaires.

Journée 1 Mardi 2 octobre 2012

	9h00	OUVERTURE DU SALON INTERROUTE & VILLE
	11h30	
SALLE A+B	11h30	CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DU CONGRÈS Discours d'introduction par Gérard COLLOMB ou son représentant Discours du Vice Président de l'IDRRIM Eric LE GUERN Discours du Past Président de l'IDRRIM Jean Louis MARCHAND Bilan des comités opérationnels de l'IDRRIM Marc TASSONE
	12h30	

12h30 > 14h00 PAUSE ET VISITE DU SALON INTERROUTE & VILLE

1 • Pourquoi entretenir un patrimoine d'infrastructures de transport		
SALLE A	14h00 > 14h35	Le point de vue économique
14h35 > 14h50 PAUSE ET VISITE DU SALON INTERROUTE & VILLE		
2 • Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine chaussées / voiries		
SALLE A	14h50 > 15h15	2-1. Les outils et méthodes d'évaluation
	15h15 > 15h45	2-2. Programmation de l'entretien des chaussées a. L'exemple du réseau routier national non concédé
	15h45 > 16h15	b. L'exemple d'un réseau autoroutier concédé
	16h15 > 16h45	c. L'exemple d'un réseau départemental
	16h45 > 17h15	2-3. Programmation de l'entretien de la voirie urbaine
3 • Histoires de patrimoines		
SALLE B	14h50 > 16h00	3-1. 200 ans de routes départementales 3-2. Le réseau ferré français : ses origines, son histoire récente et ses perspectives d'évolution
	16h00 > 16h40	3-3. L'évolution des usages des réseaux routiers, notamment périurbain
	16h40 > 17h15	3-4. Fondements de l'entretien routier à la lumière de 50 ans de retour d'expérience
17h15 > 18h00 PAUSE ET VISITE DU SALON INTERROUTE & VILLE		

Journée **2** Mercredi 3 octobre 2012

4 • Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'ouvrages d'art

A SALLE	9h00 > 9h45	4-1. Outils et méthodes à disposition 4-2. La programmation de l'entretien
	9h45 > 10h15	4-3. La gestion d'un patrimoine par l'approche "risques"

5 • Facteurs d'endommagements des chaussées

B SALLE	9h00 > 9h30	5-1. Les mécanismes de comportement et d'endommagement pris en compte dans les méthodes de dimensionnement (par ex fatigue)
	9h30 > 10h15	5-2. Les autres facteurs d'endommagement, leurs impacts, leur prise en compte (par ex fissuration par le haut) 5-3. Exemple de prise en compte de la tenue à l'eau résiduelle des couches supérieures de chaussées avant entretien

10h15 > 11h00 **PAUSE ET VISITE DU SALON INTERROUTE & VILLE**

6 • Techniques d'entretien et de réparation d'un patrimoine d'ouvrages d'art

A SALLE	11h00 > 11h25	6-1. Les fondamentaux des ouvrages et les référentiels
	11h25 > 12h50	6-2. Les guides du STRES sur la réparation des ouvrages
	11h50 > 12h15	6-3. Les techniques de réparation des ouvrages courants et leurs derniers développements

7 • Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'équipements et de dépendances

B SALLE	11h00 > 11h40	7-1. Evaluation et programmation 7-2. L'entretien des dépendances vertes
	11h40 > 12h15	7-3. L'entretien des dépendances bleues
		7-4. L'entretien et la maintenance des équipements de la route

12h15 > 14h00 **PAUSE ET VISITE DU SALON INTERROUTE & VILLE**

8 • Techniques d'entretien des chaussées routières (première partie)

A SALLE	14h00 > 14h15	8-1. Bilan de la Convention d'Engagement Volontaire à trois ans
	14h15 > 14h45	8-2. Le Recyclage : la ressource en matériaux, l'adaptation du matériel, les techniques
	14h45 > 15h15	8-3. Les enrobés tièdes : les grands principes, les techniques, la prescription et les retours d'expérience

9 • Techniques d'entretien des voiries et espaces publics

B SALLE	14h00 > 14h35	9-1. La réduction de la gêne à l'utilisateur et les chantiers furtifs
	14h35 > 15h15	9-2. Exemples de techniques employées en milieu urbain : Pierres naturelles, Asphalte, Bétons qualitatifs

A 15h15 > 16h00 **SESSION SPÉCIALE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DU PROJET TRACC**
B 16h00 **PAUSE ET VISITE DU SALON INTERROUTE & VILLE**

10 • Techniques d'entretien des chaussées routières (deuxième partie)

A SALLE	16h00 > 16h35	10-1. Les techniques à l'émulsion de bitume ESU et ECF Référentiel technique - Panorama des techniques - Prescription
	16h35 > 17h15	10-2. Les chaussées en béton : Référentiel technique, normatif et contractuel - Panorama des techniques - Retours d'expérience

11 • DT / DICT Les nouvelles responsabilités pour la gestion de l'espace urbain et des réseaux

B SALLE	16h00 > 16h45	11-1. Évolution de la réglementation des travaux à proximité des réseaux 11-2. Les impacts pour les collectivités et les gestionnaires de réseaux
	16h45 > 17h15	11-3. L'approche des entreprises de travaux publics

17h15 > 18h00 **PAUSE ET VISITE DU SALON INTERROUTE & VILLE**

Journée **3** Jeudi 4 octobre 2012

12 • Les infrastructures routières du futur

A SALLE	9h00 > 9h45	12-1. Des pistes pour un nouvel usage 12-2. Les revêtements de chaussées à longue durée de vie
	9h45 > 10h15	12-3. Des exemples concrets de nouvelles technologies

13 • Les nouveaux services de mobilité

B SALLE	9h00 > 9h35	13-1. Les évolutions conceptuelles 13-2. Les enjeux pour les politiques publiques de mobilité et de sécurité
	9h35 > 10h15	13-3. De la directive ITS à un projet de plan national ?

10h15 > 11h00 **PAUSE ET VISITE DU SALON INTERROUTE & VILLE**

14 • Concevoir des plateformes de TCSP de demain, fiables, de qualité et durables

A SALLE	11h00 > 11h45	14-1. Enjeux, exigences et contraintes auxquelles les plateformes de TCSP doivent répondre 14-2. L'adaptation des infrastructures en sites propres aux différents contextes urbains et financiers
	11h45 > 12h15	14-3. Innovations technologiques et techniques pour une conception et une gestion intelligentes des plateformes de TCSP et des voies ferrées

15 • Équipements et dépendances du futur

B SALLE	11h00 > 11h35	15-1. Les nouvelles technologies - Bornes recharges électriques - gestion des vitesses - Système coopératifs
	11h35 > 12h15	15-2. Les évolutions des interactions homme/machine/ infrastructure - Lignes routières audio-tactiles - Guidage dynamique - Signalisation dynamique

12h15 > 14h00 **PAUSE ET VISITE DU SALON INTERROUTE & VILLE**

A+B SALLE	13h30	<p>CONFÉRENCE DE CLÔTURE DU CONGRÈS</p> <p>Annonce des lauréats de l'appel à projets Innovation 2012 Bruno VERDON Président du Comité Innovation Routes et Rues</p> <p>Remise des prix du concours IMB* Yves KRATTINGER Sénateur de Haute-Saône Président de l'IDRRIM</p> <p>Table ronde de conclusion</p> <p>(*Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité)</p>
	15h30	<p>FIN DU SALON</p>
	18h00	

O t i d r i m E



Les infrastructures de transport terrestres forment le support des échanges locaux, régionaux, nationaux et internationaux. La France est, et a toujours été, un pays d'échanges, et ceux-ci constituent un formidable moteur social et économique. En effet, sans eux, les territoires cessent d'être alimentés, irrigués ou se trouvent dans l'impossibilité de participer à l'économie du pays.

La France a la chance de disposer d'un réseau d'infrastructures conséquent avec 1 million de kms de routes et autoroutes, et environ 30 000 kms de voies ferrées, la plaçant en très bonne position sur l'échiquier européen et mondial, et nos concitoyens n'envisagent aucunement, dans un contexte de plus en plus mondialisé, de restreindre leurs déplacements. Il est donc primordial de "préserver" nos infrastructures si l'on veut préserver notre économie !



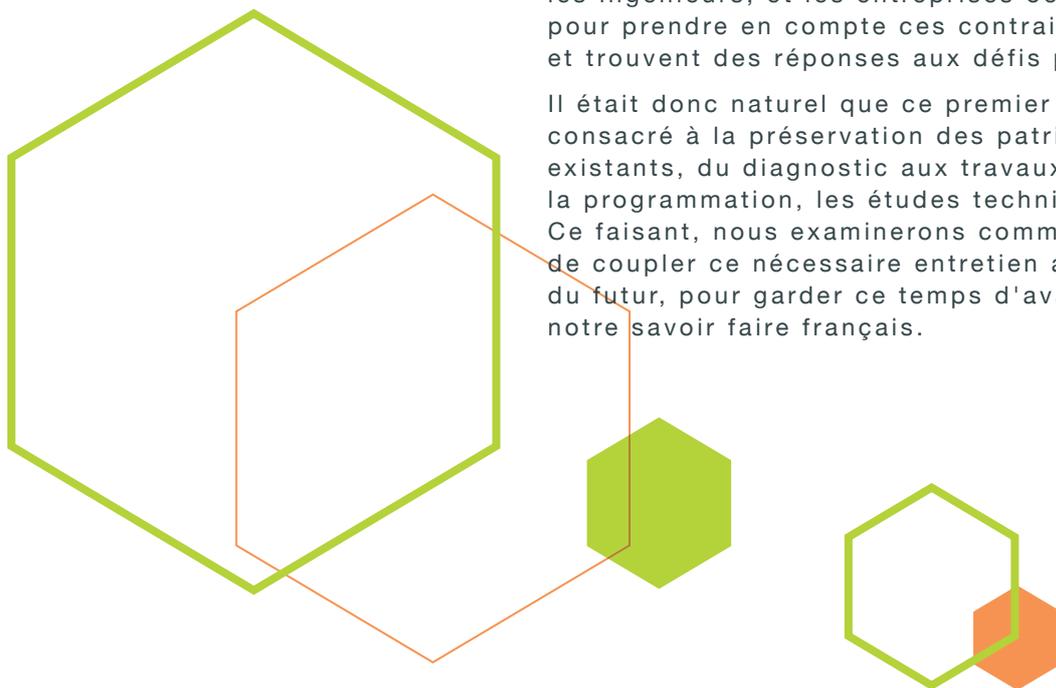
" Pour dépenser mieux il apparaît indispensable de connaître les caractéristiques précises des patrimoines d'infrastructures, et ainsi de définir des stratégies pluriannuelles efficaces pour leur entretien"

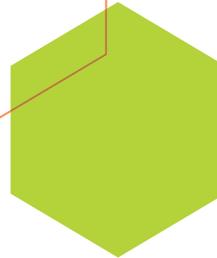
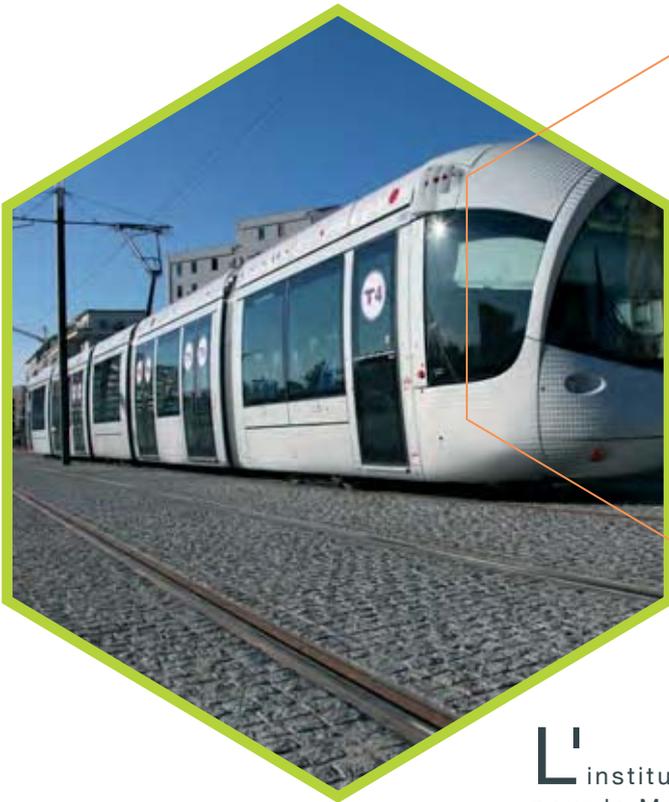
Pourtant, le contexte actuel n'est pas favorable, avec une crise économique et financière européenne, qui impacte tous les responsables politiques, et génère des changements sociétaux irréversibles.

Dans ce contexte très particulier, il importe que les décideurs, les ingénieurs, et les entreprises oeuvrent ensemble pour prendre en compte ces contraintes et ces évolutions, et trouvent des réponses aux défis posés.

Il était donc naturel que ce premier congrès de l'IDRRIM soit consacré à la préservation des patrimoines d'infrastructures existants, du diagnostic aux travaux, en passant par la programmation, les études techniques et l'innovation. Ce faisant, nous examinerons comment il est possible de coupler ce nécessaire entretien avec les technologies du futur, pour garder ce temps d'avance qui caractérise notre savoir faire français.

*Yves Krattinger
Sénateur de Haute Saône
Président de l'IDRRIM*





L'institut des Routes, des Rues et des Infrastructures pour la Mobilité, créé le 19 janvier 2010, rassemble les maîtres d'ouvrages, les entreprises et fournisseurs, les maîtres d'œuvre, les organismes de recherche et de formation, et les associations partenariales du domaine des infrastructures. En se mettant au service de ses membres pour leur apporter appui et assistance, ses objectifs sont de favoriser, développer et promouvoir une vision partagée de la conception, de la réalisation, de la maintenance, de l'exploitation et de la gestion des routes, des rues, des infrastructures de déplacement, des espaces publics de mobilité et des services associés.

Matin

Cérémonie d'ouverture du congrès



Gérard COLLOMB
Maire de Lyon
Président du Grand Lyon
Sénateur du Rhône
Ou son représentant



Eric LE GUERN
IDRRIM
Vice Président



Jean-Louis MARCHAND
IDRRIM
Past Président



Marc TASSONE
IDRRIM
Directeur Général

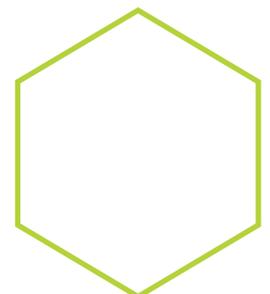
SALLE A

SALLE B

11h30 > 12h30

Cérémonie et discours d'ouverture du congrès de l'IDRRIM

- Discours d'introduction par Gérard COLLOMB ou son représentant.
- Discours du Vice Président de l'IDRRIM, Eric LE GUERN.
- Discours du Past Président de l'IDRRIM, Jean-Louis MARCHAND.
- Bilan des comités opérationnels de l'IDRRIM par Marc TASSONE.





1 • Pourquoi entretenir un patrimoine d'infrastructures de transport ?

SALLE
ASALLE
B

14h00 > 14h35

Le Point de vue économique

La constitution de réseaux de communication a depuis l'origine été l'oeuvre de civilisations qui souhaitaient trouver ainsi les moyens de se déplacer, soit pour conquérir d'autres territoires, soit pour développer l'activité économique des pays. Leur création, lente et progressive, est donc étalée sur de longues périodes, mais leur destruction peut être beaucoup plus rapide, si leur entretien n'est pas programmé à la fois sur le plan technique mais aussi financier. Cette conférence a donc pour objectif de mettre en perspective les aspects techniques et financiers de la gestion d'un patrimoine d'infrastructures, avec les notions d'économie globale et de cycle de vie.

2 • Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine de chaussées / voiries

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Éric JANOT
CETE LYON
Directeur du Laboratoire
Régional d'Autun



Patrick DIENY
Président de l'ADSTD
Directeur Général Adjoint
au Conseil Général du Rhône

SALLE
A

Le maintien du niveau de service d'un réseau routier nécessite de planifier et programmer des travaux d'entretien en adéquation avec son état et les contraintes budgétaires. L'état de la chaussée se caractérise par son état structurel qui assure sa pérennité à long terme et par son état de surface assurant la sécurité et le confort des usagers. La session se propose de faire un tour d'horizon des méthodes et outils principaux d'auscultation et de programmation actuellement à la disposition des services gestionnaires de réseaux. Des exemples concrets de gestion d'un réseau autoroutier, d'un réseau des routes nationales et d'un Conseil Général illustreront la session. Enfin, un focus sera porté sur le cas particulier des voiries en zone urbaine. En effet, de plus en plus de collectivités se dotent d'outils spécifiques d'aide à la décision qui permettent d'optimiser la programmation de l'entretien du patrimoine.

14h50 > 15h15

2-1. Les outils et méthodes d'évaluation au service d'une gestion optimisée du patrimoine chaussées



Sébastien WASNER
CETE Méditerranée
Chef du Service Chaussées
Laboratoire Régional
d'Aix en Provence



Jean Max GILLET
VECTRA
Directeur du département
Ingénierie routière

15h15 > 15h45

2-2. Programmation de l'entretien des chaussées

a. L'exemple du réseau national non concédé



Jean Jacques PEROL
MEDDTL / DGITM /
Direction des Infrastructures
de Transport / Sous Direction
de la Gestion du Réseau
routier national et du Trafic



Pascal MARIOT
MEDDTL / DIR Massif Central /
Département Politique Entretien Exploitation
Chef du Bureau Patrimoine Routier et Immobilier

15h45 > 16h15

b. L'exemple d'un réseau autoroutier concédé



Jean Luc DABERT
ASFA
Autoroutes Paris Rhin Rhône
Direction de l'Exploitation
Chef du Département
Infrastructure Environnement

16h15 > 16h45

c. L'exemple d'un réseau départemental



Gilbert MARCO
ADSTD
Conseil Général du Puy de Dôme
Directeur général chargé
des routes et des déplacements

16h45 > 17h15

2-3. Programmation de l'entretien de la voirie urbaine



Daniel RABILLIER
Nantes Métropole
Responsable unité
structure et matériaux



3 • Histoires de patrimoines

SALLE B

MODÉRATEUR



Bernard HALPHEN
SETRA
Directeur Scientifique

PRÉSIDENT



Jean MESQUI
Délégué Général de l'ASFA

L'expérience passée montre à quel point les réseaux d'infrastructures ont une influence forte sur la structuration d'un territoire. Réciproquement, les secteurs à proximité des grandes voies et surtout des principaux points d'échanges, sont souvent ceux qui connaissent les évolutions et les transformations les plus rapides appelant de fait à adapter les besoins en termes de déplacements et donc d'infrastructures. Cette interdépendance entre le patrimoine d'infrastructures et son environnement sera au centre de la session. Quelles évolutions dans le temps ? Quelles stratégies d'entretien, et plus largement d'adaptation, de ces réseaux dans le contexte du Grenelle de l'Environnement ?

14h50 > 16h00

3-1. 200 ans de routes départementales



Eric VANTAL
ADSTD
Directeur Général Adjoint
Conseil Général de l'Aisne

3-2. Le réseau ferré français : ses origines, son histoire récente et ses perspectives d'évolution



Serge MICHEL
RFF
Directeur de la rénovation
du réseau

16h00 > 16h40

3-3. L'évolution des usages des réseaux routiers, notamment périurbains



Cédric ANSART
MEDDTL / CERTU
Département Voirie
et Espace public
Chargé d'études



Olivier PETIOT
MEDDTL / CERTU
Département Voirie et Espace public
Responsable du groupe conception
et gestion des réseaux

16h40 > 17h15

3-4. Fondements de l'entretien routier à la lumière de 50 ans de retour d'expérience



Pascal ROSSIGNY
MEDDTL / SETRA
Directeur technique,
Chef du Centre de la Sécurité,
de l'Environnement et du Patrimoine



4. Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'ouvrages d'art

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Thierry KRETZ
MEDDTL / SETRA
Directeur du Centre
Technique des Ouvrages d'Art



Didier BRAZILLIER
MEDDTL
Directeur de l'Ingénierie
DIR Centre Est

SALLE
A

Les exigences croissantes en matière de préservation du patrimoine, de sécurité et de qualité de services aux usagers sont des préoccupations majeures pour tous les acteurs de la gestion des ouvrages d'art. Dans un contexte où le parc d'ouvrages est ancien, très important et où les budgets sont de plus en plus limités, les maîtres d'ouvrage et les gestionnaires ont besoin de méthodes et d'indicateurs d'aide à la décision, pour établir un programme d'intervention tenant compte des priorités techniques et socio-économiques. Cette session est l'occasion de rassembler les acteurs de la gestion des ouvrages d'art pour partager des méthodes et expériences, pour échanger sur les problèmes rencontrés, les besoins et les partenariats possibles.

9h00 > 9h45

4-1. Outils et Méthodes à disposition

La méthode VSC - la méthode "Lagora" - Les autres outils



Laurent LABOURIE
MEDDTL / CETE Nord Picardie
Chargé d'études



Jean-Marc TARRIEU
MEDDTL / SETRA / CTOA
Chargé d'études



Pascale DUMEZ
IMGC
(Ingénierie de Maintenance
des ouvrages de Génie Civil)
Vice Présidente

4-2. Exemples de programmation de l'entretien



ADSTD
Un responsable OA
en Conseil Général



Hervé GUERARD
ASFA / ASF
Responsable Ouvrages d'Art

9h45 > 10h15

4-3. La gestion d'un patrimoine d'ouvrages d'art par une approche "risques"



Bruno GERARD
OXAND
Président

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Michel BOULET
IFSTTAR
Directeur scientifique délégué
Directeur du Centre de Nantes



Jean BERTHIER
Ingénieur général
des Ponts et Chaussées
Ancien directeur des Routes

5. Facteurs d'endommagement des chaussées

SALLE
B

Le référentiel technique de conception de structures de chaussées repose sur la prise en considération de mécanismes de fonctionnement et d'endommagement avérés (fatigue des couches liées, déformations permanentes des couches non liées, gel, dégel) et pris en compte dans la formulation des matériaux et le dimensionnement des structures et leur renforcement. Cette démarche prémunit avec succès contre ces causes essentielles de désordres. Néanmoins des besoins d'approfondissement sont encore nécessaires, compte tenu de l'évolution des charges ou de la transposition du modèle routier vers les systèmes de transports urbains guidés, les plateformes logistiques, les chaussées aéronautiques. Par ailleurs, d'autres mécanismes de dégradation non pris en compte par ces méthodes apparaissent : dégradation des couches de roulement en période de gel-dégel, fissuration par le haut, fonctionnement des interfaces, fonctionnement dynamique de structures... Enfin, l'évaluation pertinente de la valeur résiduelle des propriétés des chaussées endommagées constitue souvent la clé du succès de leur réhabilitation. La session vise à faire le point sur les méthodes actuelles de dimensionnement, la prise en compte de nouveaux facteurs d'endommagement et de présenter un exemple d'évaluation de propriétés résiduelles avant entretien.

9h00 > 9h30

5-1. Les mécanismes de comportement et d'endommagement pris en compte dans les méthodes de dimensionnement (ex : fatigue...)



Jean-Maurice BALAY
IFSTTAR
Département Infrastructures et Mobilité
Directeur de recherches



9h30 > 10h15

5-2. Les autres facteurs d'endommagement, leurs impacts, leur prise en compte (ex : fissuration par le haut...)



Jean-Michel PIAU
IFSTTAR
Département Infrastructures et Mobilité
Directeur de recherche

5-3. Exemple de prise en compte de la tenue à l'eau résiduelle des couches supérieures de chaussées avant entretien



Eric LAYERLE
EUROVIA Management
Directeur technique

6 • Techniques d'entretien et de réparation d'un patrimoine d'ouvrages d'art

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Bruno GODART
IFSTTAR
Chef du Département Structures et Ouvrages d'art



Christian TRIDON
Président du STRRES
Syndicat des Entreprises de Travaux de Réparation et Renforcement des Structures

SALLE
A

L'état et l'aptitude au service d'un ouvrage d'art dépendent de son bon entretien. La préservation d'un patrimoine en bon état nécessite donc qu'un bon entretien courant soit réalisé et que des réparations judicieuses soient effectuées au moment opportun.

Les fondamentaux du fonctionnement des ouvrages d'art seront abordés en première partie de la session pour permettre à chacun de comprendre les interactions capitales entre l'entretien et l'état de l'ouvrage. Puis, un panorama des référentiels et guides techniques existants sera dressé, dont les guides du STRRES sur la réparation et le renforcement des ouvrages d'art, sera ensuite dressé. Enfin, sur la base d'exemples concrets quelques techniques classiques de réparation des ouvrages d'art courants seront présentées, en insistant sur les derniers développements de ces techniques.

11h00 > 11h25

6-1. Les fondamentaux des ouvrages et les référentiels



Jean-Michel LACOMBE
SETRA
Directeur Technique au CTOA

11h25 > 11h50

6-2. Les guides du STRRES sur la réparation et le renforcement des ouvrages



Christian TRIDON
STRRES
Président



Daniel POINEAU
Consultant

11h50 > 12h15

6-3. Les techniques de réparation des ouvrages courants et leurs derniers développements



Christian TOURNEUR
FREYSSINET
Directeur scientifique





7 • Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'équipements et dépendances

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Michel ROTAT
ADSTD
DGA au Conseil Général
d'Eure-et-Loir



Yves ROBICHON
MEDDTL / DGIMT / Direction
des Infrastructures de Transport
Chef de la Mission d'Appui
du Réseau Routier National

SALLE
B

Au-delà de la chaussée, les dépendances et les équipements de la route sont des éléments importants du patrimoine routier. Instruments de sécurité routière, images de la route, révélateurs du niveau de service, ils représentent un enjeu important pour le gestionnaire du patrimoine routier. L'évolution des techniques et des pratiques d'une part, la demande sociale et l'évolution dans la prise en compte des risques d'autre part, sont telles que ce domaine est aujourd'hui en pleine évolution. Cette session va permettre d'aborder le problème de l'entretien des dépendances bleues et vertes d'une part, des équipements de la route fixes, mobiles, dynamiques d'autre part, et enfin d'approcher ce sujet sous l'angle du développement durable.

11h00 > 11h40

7-1. Évaluation et programmation

Présentation d'un diagnostic sur l'état des équipements et dépendances dans le département de l'Essonne. Mise en place d'une programmation de l'entretien.



Mme SAGNIER
Société Technologies Nouvelles



Gabriel MALHANCHE
Conseil Général de l'Essonne (91)
Direction des déplacements

7-2. L'entretien des dépendances vertes

L'évolution du matériel et de sa normalisation sont à prendre en compte pour déterminer les objectifs d'entretien. Les possibilités de réponse de la profession aux exigences du gestionnaire de voirie.



Jacques BACHMANN
CISMA
Noremat



Michel ROTAT
ADSTD
DGA au Conseil Général
d'Eure-et-Loir

11h40 > 12h15

7-3. L'entretien des dépendances bleues

Un exemple de démarche d'entretien et de maintenance des dépendances bleues d'un domaine routier national.



Un représentant
du MEDDTL



Un représentant
Entreprise de maintenance

7-4. L'entretien et la maintenance des équipements de la route

L'entretien et la maintenance des équipements de la route, que ceux-ci soient fixes, mobiles, dynamiques. Niveau de maintenance, risques caractéristiques de l'entretien de ce patrimoine.



Gabriel MALHANCHE
Conseil Général de l'Essonne (91)
Direction des déplacements



Guy NEUHAUS
Eurovia



8 • Techniques d'entretien des chaussées routières (première partie)

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Christine LEROY
USIRF
Directrice des Affaires
Techniques



Thierry GENESTAR
USIRF
Directeur Général
de COLAS France

SALLE
A

Les techniques d'entretien, de rénovation et de construction des espaces circulés : routes et voiries urbaines s'adaptent pour préserver notre environnement. Cette session présentera l'actualité du respect des engagements signés le 25 mars 2009 par les entreprises de construction routière et de terrassement, le Ministère de l'Ecologie et les Conseils Généraux en particulier en ce qui concerne le recyclage et la diminution des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation des enrobés tièdes. Un cadre normatif, un déploiement plus large de ces techniques s'appuie désormais sur de nombreux retours d'expérience. Des guides techniques IDRRIM en cours de finalisation vont donner les clés de la prescription pour l'ensemble de l'offre des entreprises pour réussir vos chantiers.

14h00 > 14h15

8-1. Bilan de la Convention d'Engagement Volontaire au bout de trois ans



Jean Pascal BIARD
SETRA
Responsable du Département
des Partenariats et de l'Innovation

14h15 > 14h45

8-2. Le Recyclage

La ressource en matériaux



Ivan DROUADAINE
Commission technique UNPG
Directeur de la Recherche EUROVIA

L'adaptation du matériel : du faible au très fort taux



Jacques BONVALLET
DISMA / Groupe FAYAT
Directeur commercial
et marketing



Credit photo: Joachim Bertrand

Les solutions techniques, les retours d'expérience et la prescription



Cécile GIACOBI
ASF
Responsable domaine Chaussées

14h45 > 15h15

8-3. Les enrobés tièdes

Les grands principes, les techniques, la prescription et les retours d'expérience

La prise en compte des enjeux liés au développement durable par la communauté routière s'est notamment traduite par la possibilité d'utiliser des produits bitumineux tièdes dans le cadre de politiques routières à moindre empreinte environnementale. À l'origine procédés d'entreprises disposant aujourd'hui d'un cadre normatif, le déploiement plus large de la technique des enrobés tièdes passe, à l'avenir, par la prescription technique appuyée sur les nombreux retours d'expériences qui ont mis en évidence les domaines et les précautions d'emploi. Un guide d'utilisation dédié aux enrobés tièdes est actuellement en cours d'élaboration, en vue de donner les clefs nécessaires à la garantie du même niveau de qualité que pour leurs homologues à chaud, dont ils constituent l'évolution naturelle.

Les grands principes



Didier CARRÉ
CPB
Directeur Général

Panorama des techniques et retours d'expérience



Francois CHAIGNON
USIRF - groupe COLAS SA
Directeur Techniques Routes
France COLAS
SACER SOREG



Laurent LASCROUX
ADSTD / Conseil Général de la Haute-Garonne (31)
Direction de la Voirie
Responsable du Pôle
"Techniques de la Chaussée"



Présentation des résultats du projet TRACC (Techniques Routières Adaptées au Changement Climatique)

SALLE
A

Le Grenelle de l'Environnement a mis en exergue la nécessité d'intégrer les problématiques de préservation des ressources non renouvelables, de l'économie d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre, et cela à chaque fois que l'on intervient sur l'infrastructure linéaire, que ce soit en entretien, en exploitation ou en construction. Un projet de recherche européen réunissant le Sud-Ouest de la France, l'Espagne et le Portugal a permis d'aboutir à un catalogue de recommandations techniques, baptisé Techniques Routières Adaptées au Changement Climatique (TRACC). Les chantiers de référence, ainsi que le logiciel TRACC EXPERT d'aide au choix des différentes techniques vous seront présentés et discutés lors de cette session spéciale.

15h15 > 16h00



Arnaud MAZARS
CETE Sud Ouest
Site de Toulouse



Nicolas PEZAS
ADTSD
DGA
Conseil Général de la Gironde



Laurent LASCROUX
ADSTD / Conseil Général de la Haute-Garonne (31)
Direction de la Voirie
Responsable du Pôle Techniques
de la Chaussée

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT

9 • Techniques d'entretien des voiries et espaces publics



Jean-Pierre CHRISTORY
Consultant



Guy BEURIER
AITF / Direction de la Voirie
LILLE MÉTROPOLE
Chef de Service Grandes
Infrastructures

SALLE
B

La session mettra en perspective la complexité du milieu urbain en terme de multiplicité des acteurs, de ses territoires en chantier permanents, avec les derniers développements pour de meilleures organisations et pratiques d'entretien. Les présentations et discussions se nourriront de résultats inédits de la recherche ainsi que de pratiques professionnelles codifiées dans une littérature technique récente.

Une première partie sera dédiée aux résultats opérationnels du projet de recherche "FURET" (Chantiersfurtifs urbains), assortis d'un focus particulier sur l'acceptabilité sociale des chantiers et les modalités d'action pour les maîtres d'ouvrage et les entreprises.

La deuxième partie, à vocation plus technique, traitera de l'entretien des voiries et espaces publics en pierre naturelle, en asphalte et en béton qualitatif, toutes techniques qui concourent à la signature d'urbanité des espaces publics et dont l'entretien doit être pris en compte dès la conception.

Présidée par un représentant de la maîtrise d'ouvrage, la session permettra à la profession, aux chercheurs et aux praticiens de mettre en commun leurs avancées et les retours d'expérience validés.

14h00 > 14h35

9-1. La réduction de la gêne à l'utilisateur, les chantiersfurtifs

Le projet de recherche FURET

(Chantiersfurtifs urbains) :

Quels résultats pour quelles pratiques ?



David MIET
CETE Ile de France
Chargé d'études

L'acceptabilité sociale chantiersurbains :

Quelles attentes et quelles solutions ?



Nicolas LOUVET
Directeur du Cabinet 6T
Bureau de recherche



14h35 > 15h15

9-2. Exemples de techniques déployées en milieu urbain

L'entretien des revêtements en pierres naturelles



Jean-Pierre CHRISTORY
Consultant

L'entretien des revêtements en asphalte



Frédéric LOUP
Office des Asphaltes
Eiffage TP, Chef de projet
Recherche et Développement

L'entretien des revêtements en béton qualitatifs : Quelles solutions pérennes et esthétiques



Frédéric GRATESOLLE
SPECBEA
Président du Comité Technique
SPECBEA/EIFFAGE TP

10 • Techniques d'entretien des chaussées routières (deuxième partie)

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Christine LEROY
USIRF
Directrice des Affaires
Techniques



Jean Claude ROFFÉ
SFERB
Président

SALLE
A

Les techniques d'entretien, de rénovation et de construction des espaces circulés : routes et voiries urbaines s'adaptent pour préserver notre environnement. Cette session présentera les techniques d'enduits superficiels et enrobés coulés à froid adaptées à la préservation du patrimoine, ainsi que les solutions "béton", avec l'ambition de présenter l'actualité de l'offre des entreprises. Le point de l'actualité sur les référentiels normatifs, techniques et contractuels associés à la présentation de l'ensemble de ces techniques et complétés par les retours d'expérience et les méthodes de prescriptions, vous permettront de tout savoir pour réussir vos chantiers.

16h00 > 16h35

10-1. Les techniques à l'émulsion de bitume ESU et ECF :

Référentiels technique, normatif et contractuel



Lionel ODIE
MEDTL / CETE
de l'OUEST - LR St Brieuc

Panorama des techniques



Luc VALERY
USIRF / EIFFAGE TP
Directeur technique régional Sud-Ouest

La prescription dans les appels d'offre et les retours d'expérience



Eric MARTINEZ
Conseil Général de Côte d'Or
Pôle infrastructures...

16h35 > 17h15

10-2. Les chaussées en béton

Référentiel technique, normatif et contractuel - Panorama des techniques - Retours d'expérience



Gilles PETIT
CETE de Lyon
Chef de l'Unité Auscultation
Secrétaire de la commission
de normalisation Chaussées béton



Christophe CHEVALIER
SPECBEA / Groupe NGE
Directeur technique d'AGILIS



Credit: photo EIFFAGE



11 • DT / DICT les nouvelles responsabilités pour la gestion de l'espace urbain et des réseaux

MODÉRATEUR



Stéphane HEINRICH
CNFPT / INSET Montpellier
Responsable du pôle
de compétences
"Infrastructures et Réseaux"

PRÉSIDENT



Gérard LIOT
AMF
Maire d'Aussac-Vadalle (16)
Rapporteur du groupe
e-administration de l'AMF

SALLE
B

Une réflexion a été initiée depuis quelques années afin d'améliorer la prévention de l'endommagement des réseaux. Ces résultats ont été intégrés dans le Grenelle de l'Environnement et dans les textes régissant la sécurité des travaux à proximité des réseaux. Parmi les évolutions les plus notables : la refonte des formulaires DR/DICT et la création d'un Guichet Unique avec, à partir de juillet 2012, l'entrée en vigueur du décret "anti-endommagement" et consultation obligatoire du téléservice.

La session abordera l'ensemble des évolutions en cours et leurs conséquences en matière de responsabilité et d'organisation pour les gestionnaires de l'espace public, les maîtres d'ouvrages, les exploitants et les entreprises de travaux publics.

16h00 > 16h45

11-1. Évolution de la réglementation des travaux à proximité des réseaux



Benoît HANNARD
ISCI
Chargé de mission

11-2. Les impacts pour les collectivités et les gestionnaires de réseaux



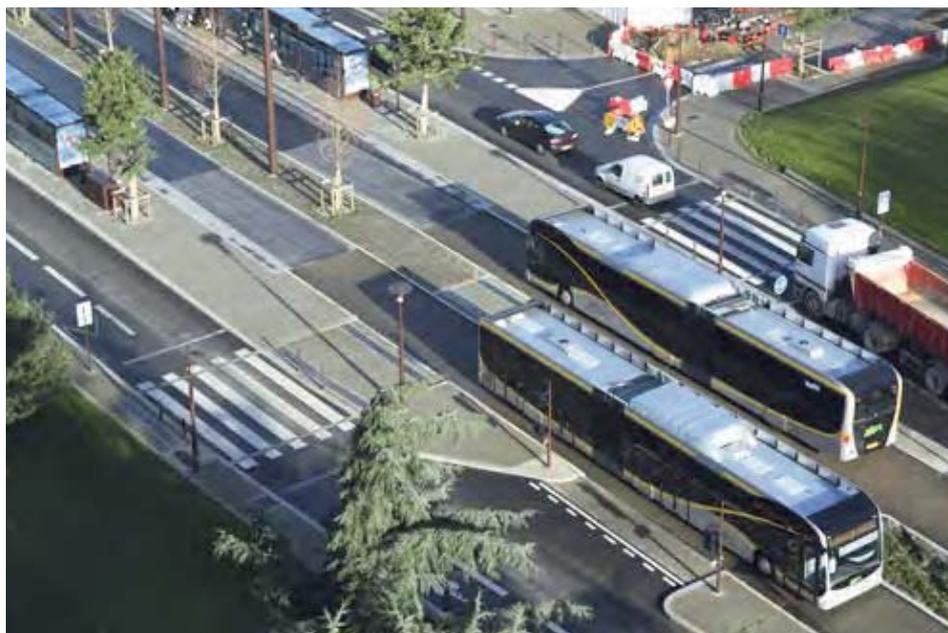
Erwan LEMARCHAND
AITF / LILLE Métropole
Directeur technique

16h45 > 17h15

11-3. L'approche des entreprises de travaux publics



Un représentant
de la FRTP Rhône Alpes



12 • Les Infrastructures routières du futur

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Chantal de la ROCHE
IFSTTAR
Responsable de projet route
de 5^e génération



Yves KRATTINGER
ADF
Président de l'IDRRIM,
Sénateur,
Président du Conseil Général
de Haute Saône

SALLE
A

L'infrastructure routière du futur devra faire face à l'accroissement prévu de trafic et prouver qu'elle constitue une infrastructure de transport capable de s'adapter à la demande de mobilité de demain, en interaction positive avec les autres modes de transport. Elle devra être capable d'intégrer les différentes technologies qui la rendront intelligente, et capable de fonctionner en synergie avec les véhicules intelligents et décarbonnés qui la parcourront demain.

Un autre challenge et non des moindres résidera dans sa capacité à changer son image et à montrer qu'elle peut être résiliente aux changements climatiques à venir voire, à la contribution environnementale positive.

La session abordera en termes de prospective les nouvelles utilisations possibles d'une infrastructure routière du futur, en focalisant sur l'usage de la route en relation avec l'énergie. Un focus particulier sera fait sur des exemples concrets de technologies en émergence.

9h00 > 9h45

12-1. Des pistes pour un nouvel usage

La route et l'électricité - un coup de foudre qui peut durer !

Solutions actuelles et futures pour utiliser la route et ses abords pour produire de l'électricité et/ou de l'énergie



Henri VAN DAMME
IFSTTAR
Directeur scientifique

12-2. Les revêtements de chaussée à longue durée de vie



François de LARRARD
SFIC
LAFARGE
Directeur de recherche



Ferhat HAMMOUM
IFSTTAR
Chercheur

9h45 > 10h15

12-3. Des exemples concrets de nouvelles technologies

La route qui s'auto diagnostique

Suivi du comportement structurel d'une chaussée à distance par instrumentation interne



Jean-Yves BLANCHARD
ASFA / COFIROUTE



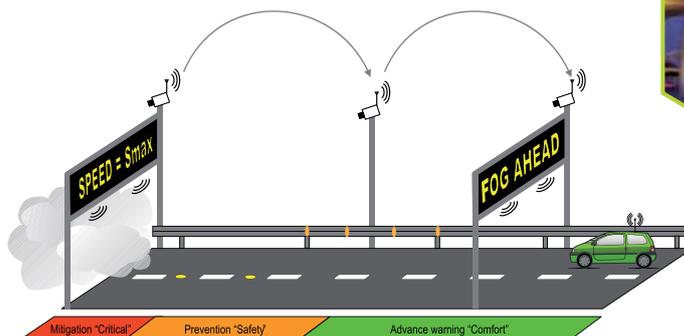
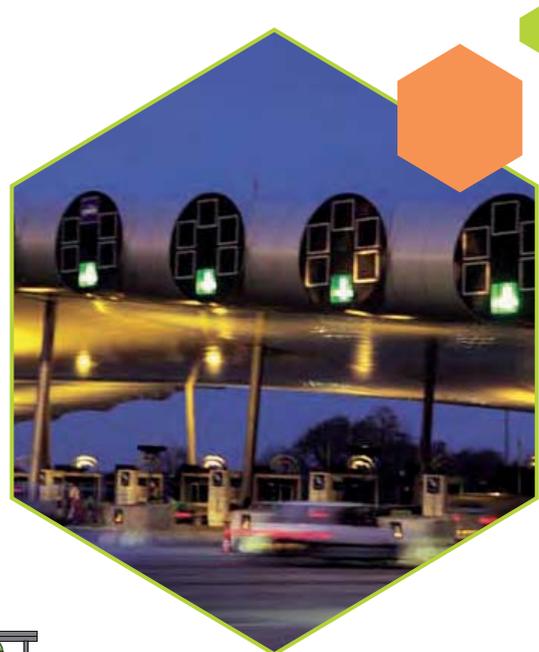
Pierre HORNYCH
IFSTTAR

La route qui dépollue

Bilan des chaussées dépolluantes (Oxyde de titane)



**Un représentant
d'une Entreprise**



13 • Les nouveaux services de mobilité

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Christophe LONGEPIERRE
SYNTEC Ingénierie
Délégué général adjoint



Bernard BASSET
ATEC ITS France
Président

SALLE
B

À l'heure où la compétitivité de la France est en plein débat, les services de mobilité restent un des leviers de croissance : une diminution de 10% du temps de déplacement augmente la productivité et la production de 3%. Il est donc nécessaire d'analyser les modes de mobilité actuels pour les optimiser, tout en intégrant ceux qui serviront aux générations futures.

Les échanges permettront, après avoir dressé un état des lieux de l'existant, d'aborder les évolutions conceptuelles, qu'elles soient d'ordre sociologique ou technique, puis les enjeux pour les politiques publiques. Le traitement des nouvelles évolutions et connexions entre modes de transport sera présenté au travers des enjeux et des priorités du projet de plan national ITS.

9h00 > 9h35

13-1. Les évolutions conceptuelles



Martial CHEVREUIL
SYNTEC Ingénierie / EGIS
Directeur Innovation
et Développement

13-2. Les enjeux pour les politiques publiques de mobilité et de sécurité



Xavier DELACHE
SETRA
Chef du Centre des Systèmes
de Transport et de la Mobilité

9h35 > 10h15

13-3. De la Directive ITS à un projet de plan national ?



Guy LE COZ
ADSTD
Co-président du GT ITS du Comité des Maîtres d'ouvrages routiers
Secrétaire Général des Services du Conseil Général des Côtes d'Armor

14 • Concevoir les plateformes de TCSP de demain : fiables, de qualité et durables

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Patricia ARINJAKA
Directeur de Projet,
Ponts Formation Conseil



Rémi CUNIN
SYNTEC Ingénierie
Directeur Général
Délégué EGIS

SALLE
A

Le Grenelle de l'environnement favorise les modes alternatifs à la voiture particulière et encourage le développement des transports collectifs en site propre (TCSP). Comment faire dans ce contexte de restriction budgétaire, de réduction de délais des réalisations et face aux exigences auxquelles les plateformes doivent répondre ? Les TCSP constituent un champ majeur d'innovation et de recherche pour réduire les coûts, améliorer et préserver notre environnement, accroître la performance économique, faciliter la gestion du patrimoine et répondre aux exigences des usagers, personnels de chantier et riverains. Cette session sera l'occasion de faire le point et de capitaliser sur la manière dont les infrastructures s'adaptent aux exigences et contraintes puis, sur les différentes innovations techniques et technologiques.

11h00 > 11h45

14-1. Enjeux, exigences et contraintes auxquelles les plateformes de TCSP doivent répondre



Jean Jacques LAURENT
SYNTEC Ingénierie / SYSTRA
Responsable de Pôle
Plateforme Tramway

14-2. L'adaptation des infrastructures en sites propres aux différents contextes urbains et financiers : approche innovante et variée dans le cadre des projets BHNS Busway et Chronobus à Nantes



Sébastien RABUEL
Directeur des Investissements,
Direction Générale des Déplacements,
Nantes Métropole

11h45 > 12h15

14-3. Innovations technologiques et techniques pour une conception et une gestion intelligentes des plateformes de TCSP et des voies ferrées



Jacques MALOD-PANISSET
SETVF
Directeur Technique Développement
et Innovations, Colas Rail

15 • Equipements et dépendances du futur

MODÉRATEUR

PRÉSIDENT



Nicolas HAUTIERE
IFSTTAR
Chercheur Département
Infrastructures et Mobilité
Directeur de projet
Route 5^{ème} Génération



Christophe MITRIDATI
AXIMUM
Président Directeur Général

SALLE
B

Dans l'avenir, les équipements de la route demeureront l'interface entre le gestionnaire et les usagers. Sur les axes structurants, les unités de bord de voies fusionneront les données des capteurs de l'infrastructure avec ceux des véhicules. Les communications seront bidirectionnelles pour alimenter les systèmes d'information et permettre en retour la personnalisation de l'information trafic. En ville, elles permettront de faciliter la recharge des véhicules électriques. La signalisation explorera de nouvelles modalités d'interaction avec les usagers. Elle pourra être haptique pour éviter les accidents ou dynamique pour optimiser l'usage des voies. La session sur les équipements et dépendances du futur a pour objectif de rassembler les acteurs, professionnels, spécialistes techniques et gestionnaires, autour de cette problématique et d'en définir les tendances.

11h00 > 11h35

15-1. Les nouvelles technologies

Accélérer l'adoption du véhicule électrique pour en généraliser l'usage



Samer AMMOUN
Ingénieur R&D, Modulawatt

Gestion coopérative des vitesses



Un représentant
APRR

Nouvelles technologies de recueil de données trafic



Ludovic SIMON
CETE Île de France

11h35 > 12h15

15-2. Les évolutions des interactions hommes / Machines / Infrastructures

Prévention des sorties involontaires de voie par lignes routières audio-tactiles d'alerte. Premiers résultats des expérimentations sur simulateur de conduite et sur piste



Pierre ANNELI
SER / AXIMUM
Responsable de projet

Guidage dynamique sur le Pont de Saint-Nazaire



Bruno CAILLABET
ADSTD
Conseil Général
Loire Atlantique

Signalisation dynamique à base de LEDs incluses dans la chaussée



Roland BREMOND
IFSTTAR
Chargé de Recherche

Conférence de clôture du congrès



Yves KRATTINGER
Président de l'IDRRIM
Sénateur - Président
du Conseil Général
de Haute-Saône



Eric LE GUERN
IDRRIM
Vice Président



Marc TASSONE
IDRRIM
Directeur Général



Jean-Louis
MARCHAND
IDRRIM
Past Président



Bruno VERDON
Président du Comité
Innovation
Routes et Rues



Hélène
JACQUOT-GUIMBAL
IFSTTAR
Directrice

SALLE
A

SALLE
B

13h30 > 15h00

Conférence et discours de clôture du congrès de l'IDRRIM

Annonce des lauréats de l'appel à projets Innovation 2012 par Bruno VERDON

Remise des prix du concours IMB par Yves KRATTINGER

Table ronde de conclusion



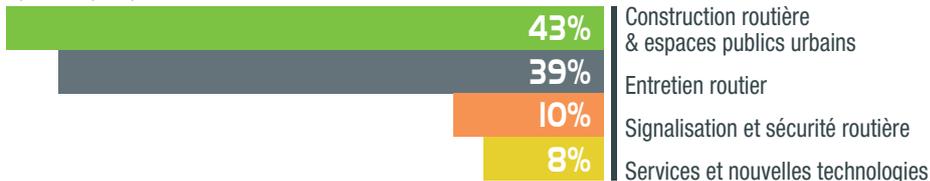
ÉVÉNEMENT INCONTOURNABLE SUR LE SECTEUR DE LA ROUTE, DE LA RUE, DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITÉ.

LE SALON INTERROUTE & VILLE

se déroulera conjointement au Congrès de l'IDRRIM, au parc des expositions Eurexpo Lyon du 2 au 4 octobre 2012.

- Le seul événement qui vous permette de rencontrer **250 entreprises et fournisseurs** sur **15 000 m² d'exposition**, pour concrétiser vos projets d'investissement et découvrir les dernières tendances et innovations du secteur.
- Une offre exhaustive dédiée à la **conception**, à la **construction**, à la **sécurisation**, à l'**exploitation**, à l'**aménagement urbain**, à la **gestion du patrimoine**, à l'**environnement** et à l'**énergie**.

Répartition des exposants par secteur de la manifestation



■ INTERROUTE & VILLE

reflète l'évolution vers les **infrastructures intelligentes et les TIC**.

En 2012, le salon INTERROUTE&VILLE élargi son éco-système avec le **Village des Infrastructures Intelligentes**, où le secteur des infrastructures de transports, interurbaines et urbaines côtoie les technologies de l'information, pour une **vision prospective des grands tendances** du futur.

■ Plateforme d'expertise et de rencontres d'affaires.

Le salon INTERROUTE&VILLE avec le **CONGRÈS DE L'IDRRIM** combine la plus grande exposition du secteur et un congrès à forte valeur ajoutée.

village
infrastructures
intelligentes

GESTION DU PATRIMOINE

INFORMATION

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE - ENVIRONNEMENT

MOBILITÉ - ACCEPTABILITÉ

EXPLOITATION

INFRASTRUCTURES COMMUNICANTES

ÉNERGIE

TIC

SOFTWARES INTERCONNECTABLES

UN SALON + UN CONGRÈS =

L'occasion d'enrichir son réseau d'affaires
et de générer rencontres, échanges,
partages d'expériences.

Rendez-vous sur :

www.interoute-ville.com



ILS PARTICIPENT DÉJÀ (liste des exposants inscrits au 31 mars 2012)

3M FRANCE	FR	DISTRIRROUTE	FR	LKF FRANCE SARL	FR	RUGOTECH	FR
6D SOLUTIONS	FR	ECO COMPTEUR	FR	MAESTRIA SIGNALISATION	FR	SACER	FR
ACMAR	FR	E-FORUM	FR	MAXILOR	FR	SAINT-GOBAIN ADFORS	DE
ACOMETIS	FR	EIFPAGE TRAVAUX PUBLICS	FR	MDB TEXINOV	FR	SANEF	FR
AEBI SCHMIDT	CH	ESPORTEC ECO-INDUSTRIEL SA	FR	MEADWESTVACO EUROPE	BE	SARL DENIS OUDIN	FR
AFITEX	FR	EURL PERENNISE CHAUSSEES MC	FR	MECAROUTE SA	FR	SARL SORMEA	FR
AGT GROUP	FR	EUROPE SERVICE SA	FR	MERCURA	FR	SAS SICO METAL JURA	FR
ALLIANCE TIRE GROUP	FR	EUROVIA MANAGEMENT	FR	METEO FRANCE	FR	SAS TECHNILAB	FR
AMEX 18	FR	FAUCHEUX	FR	METEOGROUP FRANCE SAS	FR	SCHAEFER TECHNIC GMBH	DE
ARVEL SNOW-TEC	FR	FAYAT SA	FR	MOTEC FRANCE SAS	FR	SCR PLASTIQUE SAS	FR
AVERY DENNISON GRAPHICS AND REFLECTIVE SOLUTIONS	ND	FONDERIES DECHAUMONT SA	FR	MULAG FAHRZEUGWERK HEINZ WÖSSNER GMBH U. CO. KG	DE	SCREG	FR
AXIMUM	FR	FORGES GORCE SAS	FR	NADIA SIGNALISATION SAS	FR	SEE - SYSTEMES RADIO	FR
BASF CONSTRUCTION CHEMICALS FRANCE	FR	GAILLARD RONDINO	FR	NEAVIA TECHNOLOGIES	FR	SIGNATURE GESTION	FR
BLASTRAC	FR	GAYK BAUMASCHINEN GMBH	DE	NICOLL	FR	SIGNAUX GIROD	FR
BOSCHUNG ENVIRONNEMENT	FR	GEOLOC SYSTEMS	FR	NISSAN FRANCE SARL	FR	SMA SAS	FR
BP FRANCE	FR	GEOMAP SERVICES	FR	NOKIAN HEAVY TYRES LTD.	FI	SOCIETE DES PETROLES SHELL SA	FR
BUGNOT 55 SAS	FR	GEOMEDIA SAS	FR	NOREMAT	FR	SOLAR SIGNS FR	FR
CARROSSERIE VIDON	FR	GFI PROGICIELS	FR	ORE	FR	SOLOSAR	FR
CATWAY FRANCE	FR	GINGER CEBTP	FR	PAREXLANKO	FR	SOVITEC FRANCE SAS	FR
CEMEX BETON RHONE-ALPES AUVERGNE	FR	GINGER ENVIRONNEMENT	FR	PASSAGE SAS	FR	SPRIR RHONE-ALPES	FR
CICADE SA	BE	INFRASTRUCTURES (GEI)		PCP PEINTURES CHIMIE PRODUCTION	FR	STARCO NORDIC PNEU	FR
CIMBETON	FR	GMS SARL	FR	PERINFO	FR	STERELA SAS	FR
CITILOG	FR	GRANITERIE PETITJEAN SAS	FR	POTTERS BALLOTINI SAS	FR	SWARCO VESTGLAS GMBH	DE
CLAAS FRANCE	FR	GROUPE HELIOS	FR	PR INDUSTRIE	FR	TENCATE GEOSYNTHETICS FRANCE SAS	FR
CMAR	FR	IFC - INSTITUT DE FORMATION CONTINUE	FR	RABAUD SAS	FR	TERTU	FR
COLAS	FR	IMAGIS MEDITERRANE	FR	RAMS	FR	TRAFIC TECHNOLOGIE SYSTEME	FR
COREMAT SAS	FR	IMMERGIS SAS	FR	REAKTIV ASPHALT	FR	TRITECH	FR
CSM- AD	FR	ITAL EXPRESS SAS	FR	RECTIF 15000	FR	VAISALA LTD	UK
CURTIS INSTRUMENTS	FR	ITECH	FR	REIMER FRANCE-ABO DISTRIBUTION	FR	VECTRA	FR
DCMA SA	FR	JETLINE	FR	RHEINBRAUN FRANCE	FR	VIASOL	FR
DELTA BLOC FRANCE SAS	FR	KUPPER WEISSER	FR	ROCK	FR	VILLETON JEAN SARL	FR
DENSO FRANCE	FR	LE BITUME ARME ROUTIER	FR	ROUSSEAU SAS	FR	ZEHTNER GMBH TESTING INSTRUMENTS	CH
DETRACOM SAS	FR	LEA - CO INTERNATIONAL	FR	ROUTE SERVICE INDUSTRIE	FR		
		LHOIST FRANCE	FR				

Pour visiter le salon uniquement, demandez votre badge "visiteur" sur www.interoute-ville.com

Vous recevrez votre badge "visiteur" gratuit directement par e-mail avec **le code : PROMOL**

Le badge "visiteur" donne un accès au salon uniquement, du 2 au 4 octobre 2012.

L'accès au salon INTERROUTE&VILLE 2012 est autorisé sur présentation du badge "visiteur" ou "congressiste" nominatif.

TARIFS D'ENTRÉE AU SALON

Pré-enregistrement en ligne :
gratuit avec une carte d'invitation au salon
(et son code de gratuité)

Pré-enregistrement en ligne
sans carte d'invitation :
25 € TTC

Entrée
sur le salon :
40 € TTC

INFORMATIONS PRATIQUES CONGRÈS DE L'IDRRIM

HORAIRES D'OUVERTURE

	SALON	CONGRÈS
Mardi 2 octobre 2012	9h00 > 18h00	11h00 > 17h15
Mercredi 3 octobre 2012	9h00 > 18h00	9h00 > 17h15
Jeudi 4 octobre 2012	9h00 > 18h00	9h00 > 15h30

POUR PARTICIPER AU CONGRÈS DE L'IDRRIM

Rendez-vous :

- **SUR INTERNET** : www.interoute-ville.com, rubrique "Congrès IDRRIM"
- **PAR COURRIER** : remplissez le formulaire d'inscription et retournez le avec votre règlement à l'adresse suivante :
COMEXPOSIUM / Congrès IDRRIM
Sophie MOUTOUCARPIN
Immeuble le Wilson - 70, av. du Général de Gaulle - 92058 Paris la Défense Cedex - France
- **PAR FAX** : +33 (0)1 53 30 95 36
- **PAR MANDAT ADMINISTRATIF**

ATTENTION ! Fin des inscriptions :

- 10 sept. 2012 pour les congressistes en France.
- 3 sept. 2012 pour les congressistes hors France.

Au-delà de ses dates, inscription sur site.

ATTENTION ! Nombre de places limité

le PASS CONGRÈS

PRESTATIONS INCLUSES

- Les actes de conférences sur :
www.interoute-ville.com
en ligne à partir du 10 octobre 2012.
- L'accès à toutes les conférences.
- L'entrée permanente au salon.

Votre PASS congrès est personnel et non transmissible. Il vous sera remis à l'accueil congressistes inscrits, à Eurexpo à Lyon, le 1^{er} octobre 2012 de 14h30 à 17h00 et les 2,3 et 4 octobre 2012 dès 8h30.

PASS valable
une journée

Jusqu'à 30% de
RÉDUCTION
avant le 15 juin 2012

Tarif unitaire :

Tarif unitaire après le:
15 juin 2012

1 PASS	150 € HT	170 € HT
Entre 2 et 4 PASS	135 € HT	165 € HT
5 PASS et +	125 € HT	160 € HT

Tarif spécial de 125€ HT (avant le 15 juin 2012)
pour les personnes travaillant pour une collectivité
territoriale, dans le cadre du partenariat avec le CNFPT.

Votre contact :

Sophie MOUTOUCARPIN

Tél : +33 (0)1 76 77 14 78 - Fax : +33 (0)1 53 30 95 36

sophie.moutoucarpin@comexposium.com

VOYAGER MOINS CHER

PAR TRAIN



Bénéficiez d'une **RÉDUCTION de 20%** valable pendant la manifestation pour un billet aller-retour en 1^{ère} et 2^{ème} classe sur le réseau national.

Fichet à demander exclusivement sur :
www.interoute-ville.com / Infos pratiques / Organiser mon voyage

PAR AVION



Vos billets d'avion au meilleur prix ! Réductions sur une très grande gamme de tarifs publics.

Code Identifiant à communiquer lors de la réservation : **14358AF**
Plus d'information sur :
www.airfranceklm-globalmeetings.com

HÉBERGEMENT

L'agence ATI est à votre disposition pour vous proposer une sélection d'hôtels disponibles à Lyon et à proximité d'Eurexpo, à des tarifs privilégiés.

Contact : ATI
Tél. : +33(0)1 40 54 64 00
Fax : +33(0)1 44 05 01 48
E-mail : contact@atibooking.com
www.atibooking.com





2-3-4
octobre
2012
Eurexpo LYON

INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'IDRRIM

● BULLETIN D'INSCRIPTION Un formulaire par personne. Merci de photocopier pour toute inscription supplémentaire

MERCI D'ÉCRIRE EN LETTRES CAPITALES

Nom : Prénom :
 Société / Collectivité :
 Service / Département :
 Adresse :
 Code Postal : Département en France (ex : 35) :
 Ville : Pays :
 Téléphone : Portable :
 Fax : E-mail :

JE M'INSCRIS AU CONGRÈS (un PASS congrès est valable une journée)

<input type="radio"/> Je commande un ou plusieurs PASS congrès	Tarif unitaire avant le: 15 juin 2012	Tarif unitaire après le: 15 juin 2012
<input type="checkbox"/> 1 PASS x 150 € HT x 170 € HT
<input type="checkbox"/> Entre 2 et 4 PASS x 135 € HT x 165 € HT
<input type="checkbox"/> 5 PASS et + x 125 € HT x 160 € HT

Je travaille pour une collectivité territoriale et commande un ou plusieurs PASS congrès au tarif spécial de 125€ HT, avant le 15 juin 2012, dans le cadre du partenariat avec CNFPT

..... x 125 € HT
TOTAL HT = €
TVA (+7%) = €
TOTAL TTC = €

Merci de noter que la TVA doit être réglée par les congressistes français et étrangers.

● MODE DE RÉGLEMENT

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre formulaire d'inscription complété et signé, accompagné de votre règlement. Votre règlement doit nous parvenir toutes taxes comprises (TTC).

VOUS POUVEZ PAYER PAR :

- Carte Bancaire : Carte bleue / Visa / MasterCard / American Express / JCB Sur Internet uniquement : www.interoute-ville.com / rubrique "Congrès IDRRIM" (Assurez-vous du montant disponible autorisé de votre carte bancaire avant de vous inscrire en ligne).
- Virement bancaire (**joindre photocopie de l'avis de virement**) au compte de :

Domiciliation/Account name	Code banque	Code guichet	N°compte	RIB	IBAN	FR76 3000 4008 1300 0106 1986 151
B.N.P. PARIBAS PARIS ETOILE ENTREPRISES (00813)	30004	00813	10619861	51	BIC	BNPAFRPPPGA

ATTENTION : merci d'indiquer le nom du congressiste et/ou le numéro de facture, la référence Congrès IDRRIM et garder un reçu de la confirmation du virement. Nous vous rappelons que les frais bancaires sont à la charge de l'émetteur du virement. Vous devez, à cet effet, cocher sur l'ordre de virement la case "OUR" (à notre charge).

- Par chèque à joindre impérativement avec votre demande d'inscription à l'ordre de : COMEXPOSIUM - congrès IDRRIM.

ATTENTION !

Afin de mieux anticiper l'affluence dans les salles, sélectionnez les sessions auxquelles vous avez l'intention de vous rendre. Ceci ne vous engage pas et n'engendre pas de réservation sur place.

- Mardi 2 octobre**
- 1. Pourquoi entretenir un patrimoine d'infrastructure de transport ?
 - 2. Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine de chaussées/voirie,
 - 3. Histoires de patrimoine

- Mercredi 3 octobre**
- 4. Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'ouvrages d'art,
 - 5. Facteurs d'endommagement des chaussées,

- 6. Techniques d'entretien et de réparation d'un patrimoine d'ouvrages d'art,
- 7. Évaluation et programmation de l'entretien d'un patrimoine d'équipements et dépendances,
- 8. Techniques d'entretien des chaussées routières (première partie),
- 9. Techniques d'entretien des voiries et espaces publics,
- 10. Techniques d'entretien des chaussées routières (deuxième partie),
- 11. DT/DICT: les nouvelles responsabilités pour la gestion de l'espace urbain et des réseaux

- Jeudi 4 octobre**
- 12. Les infrastructures routières du futur,
 - 13. Les nouveaux services de mobilité,
 - 14. Concevoir des plateformes de TCSP de demain, fiables, de qualité et durables,
 - 15. Équipements et dépendances du futur.



2-3-4
octobre
2012
Eurexpo LYON

INSCRIPTION AU CONGRÈS DE L'IDRRIM (suite)

VOTRE SECTEUR

L1 Services de l'État (administration centrale, DDE, DIR, DRE, DRAST, CETE)

Collectivités territoriales

- L2 Région
- L3 Département
- L4 Ville
- L5 Groupements de collectivités
- L6 Sociétés d'autoroute / concessionnaire

Société d'ingénierie

- L7 Bureau d'étude
- L8 Cabinet d'architecte
- L9 Géomètre
- L10 Architecte paysagiste

Entreprises

- L11 Entreprises de travaux routiers
- L12 Entreprises de BTP
- L13 Fournisseurs de matériaux (granulats, liants, béton, géotextiles, adjuvants...)
- L14 Fabricant de matériels et équipements

Prestataires de services

- L15 Promoteurs immobilier
- L16 Location
- L17 Importation de matériels
- L18 Distribution
- L19 Transport
- L20 Négoce de matériaux
- L21 Activités financières / assurances / juridique / conseil
- L22 Environnement
- L23 Presse / édition
- L24 Association professionnelle et technique
- L25 Formation

VOTRE FONCTION

Votre fonction dans le secteur privé

- K1 PDG / DG / Gérant
- K2 Directeur / Chef service achats
- K3 Directeur / Chef service commercial
- K4 Directeur R&D / Bureau d'études
- K5 Ingénieur
- K6 Conducteur de travaux
- K7 Chef de chantier
- K8 Agent de maîtrise

Taille de votre entreprise (uniquement pour le secteur privé)

- S1 Moins de 20 salariés
- S2 de 20 à 99 salariés
- S3 de 100 à 249 salariés
- S4 de 250 à 499 salariés
- S5 500 salariés et +

Votre fonction dans la fonction publique d'état

- K9 Directeur
- K10 Chef de service ou de subdivision
- K11 Chef de parc
- K12 OPA

Votre fonction dans une collectivité territoriale

- K13 Président / Vice-Président
- K14 Maire / Maire adjoint
- K15 Directeur / Responsable service
Précisez votre service :
- K16 Ingénieur
- K17 Projeteur
- K18 Contrôleur de travaux
- K19 Technicien / agent de maîtrise

Taille de la commune (uniquement pour les collectivités)

- V1 de 1 à 500 habitants
- V2 de 501 à 3 500 habitants
- V3 de 3 501 à 10 000 habitants
- V4 de 10 001 habitants à 20 000 habitants
- V5 de 20 001 à 100 000 habitants
- V6 + de 100 000 habitants

RÈGLEMENT Précisez l'adresse de facturation si elle diffère de celle indiquée précédemment

Nom : Prénom :
 Société / Collectivité :
 Service :
 Adresse :
 Code Postal : Département en France (ex : 35) :
 Ville : Pays :

Attention : votre demande sera prise en compte dès réception de ce formulaire complété, signé et accompagné du règlement.

Je demande mon inscription au congrès de l'IDRRIM. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation dont je possède un exemplaire, en acceptant sans réserve ni restriction toutes les clauses et je déclare renoncer à tout recours contre l'organisateur.

Cachet de la société obligatoire :

Signature obligatoire :

"Les informations portées sur ce formulaire vous concernant ont un caractère obligatoire et sont recueillies par l'Organisateur à des fins commerciales, publicitaires et statistiques et le cas échéant communiquées à des tiers. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et un droit de verrouillage de ces informations, en écrivant à l'Organisateur du salon : La société COMEXPOSIUM, 70 avenue du Général de Gaulle - 92058 Paris La Défense Cedex - France.

- J'autorise la société COMEXPOSIUM, et les sociétés du Groupe COMEXPOSIUM à traiter les informations me concernant dans les conditions ci-dessus.
- Je n'autorise pas la société COMEXPOSIUM, et les sociétés du Groupe COMEXPOSIUM à traiter les informations me concernant dans les conditions ci-dessus."

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AU CONGRÈS DE L'IDRRIM

ARTICLE 1

APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

La société COMEXPOSIUM, société par actions simplifiée au capital de 60.000.000 euros dont le siège social est situé 70 avenue du Général de Gaulle - 92058 Paris La Défense cedex - France et inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro, 316 780 519, (ci-après dénommée "l'Organisateur") organise à l'occasion du salon INTERROUTE & VILLE, le congrès IDRRIM (ci-après dénommée le "Congrès"). Dans ce cadre, l'Organisateur organise trois journées de conférences et tables rondes et propose aux participants au Congrès, ci-après dénommés le(s) participant(s) d'y participer.

Toute demande d'inscription au Congrès dûment complétée et signée entraîne l'adhésion entière et sans réserve du Participant, aux présentes conditions générales de participation. Sauf si l'Organisateur refuse l'inscription demandée, la signature de la demande d'inscription ou sa validation en ligne constitue un engagement ferme et irrévocable.

Toute modification ou réserve apportée de quelque façon que ce soit aux présentes par le Participant sera considérée comme nulle et non avenue.

ARTICLE 2

PARTICIPATION AU BUDGET FORMATION DE VOTRE SOCIÉTÉ

L'Organisateur fera parvenir au Participant une facture qui pourra tenir lieu de convention de formation simplifiée ; à condition toutefois que le bénéficiaire de la formation se soit préalablement assuré d'être pris en charge par l'organisme payeur dont il dépend.

Si l'organisme payeur ne pouvait prendre en charge la formation, le participant s'engage à régler le montant de la participation en totalité.

ARTICLE 3

MODALITÉS D'INSCRIPTION

La signature de la demande d'inscription ou sa validation en ligne constitue un engagement ferme et irrévocable.

Fin des pré-inscriptions pour les congressistes :

10 septembre 2012 pour les congressistes en France.

3 septembre 2012 pour les congressistes hors France.

Aucune inscription ne pourra être faite par téléphone.

L'inscription ne sera définitive qu'après le règlement de l'intégralité des frais de participation.

ARTICLE 4

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

4-1. Les tarifs des pass congrès sont mentionnés dans le bulletin d'inscription. Un tarif préférentiel est appliqué pour les participants dont les inscriptions auront été retournées avant le 15 juin 2012 (cachet de la poste faisant foi), ou pour les personnes travaillant pour une collectivité territoriale.

Chaque pass congrès est nominatif et non transmissible et est valable pour une journée.

Le pass congrès comprend

- l'accès à toutes les conférences,
- l'accès illimité au salon INTERROUTE & VILLE pendant les 3 jours,
- la mallette du congressiste comprenant un catalogue du salon INTERROUTE & VILLE 2012, un programme du congrès, des brochures de l'IDRRIM et de ses membres.

4-2. Le règlement des frais d'inscription au Congrès s'effectue en un seul versement, par chèque ou virement bancaire, au moment de la commande, ou par carte bancaire en cas d'inscription en ligne.

Une facture sera envoyée au participant à réception du formulaire d'inscription dûment complété, signé et accompagné de la totalité du règlement.

Une inscription et un règlement sur place (dans la limite des places disponibles), le jour de la tenue du Congrès est également possible.

L'Organisateur se réserve le droit de refuser l'accès au Congrès aux participants n'ayant pas réglé la totalité des frais d'inscription au jour du Congrès, et ce sans préjudice de l'exigibilité de l'intégralité des frais d'inscription majorés des pénalités de retard légalement applicables.

ARTICLE 5

RESPONSABILITÉ

L'Organisateur ne peut être tenu responsable des informations fournies par les intervenants lors des tables rondes et des conférences (authenticité et exactitude des informations).

ARTICLE 6

ANNULATION DE L'INSCRIPTION DU FAIT DU PARTICIPANT

Toute annulation de la participation au Congrès devra être notifiée par écrit à l'Organisateur au plus tard 15 jours avant le début du Congrès et ne donnera lieu à aucun remboursement.

Les pass congrès sont nominatifs et ne peuvent en aucun cas être transmis à une autre personne, sauf accord express et préalable de l'Organisateur.

ARTICLE 7

FORCE MAJEURE / ANNULATION DE LA MANIFESTATION / MODIFICATION DU PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

En cas d'annulation du Congrès par l'Organisateur pour survenance d'un cas de force majeure, au sens de la jurisprudence française, l'Organisateur en avisera sans délai les Participants.

Dans une telle hypothèse, il n'y aura lieu à aucun dommages - intérêts et les sommes perçues par l'Organisateur seront restituées au Participant.

Si le nombre de participants s'avère insuffisant, l'Organisateur se réserve le droit d'annuler le Congrès, auquel cas le participant serait remboursé intégralement. L'Organisateur se réserve le droit de modifier le programme de la journée, sans que le participant ne puisse prétendre à une quelconque indemnité.

ARTICLE 8

PRISES DE VUES / MARQUES

Le Participant autorise expressément, à titre gracieux, l'Organisateur et le groupe COMEXPOSIUM :

- à réaliser, s'il le souhaite, des photos et/ou des films le représentant,
- à utiliser librement ces images sur tous supports, notamment publicitaires (y compris Internet), en France comme à l'étranger et pour une durée de cinq ans à compter de la signature de la présente demande de participation ;

Le Participant qui ne souhaite pas que son image figure sur les films et/ou photographies et/ou le support internet utilisés pour la promotion du Congrès doit en aviser préalablement par écrit l'organisateur avant l'ouverture du Congrès.

Par ailleurs, le Participant qui souhaite effectuer des prises de vues du Congrès doit en informer préalablement par écrit l'Organisateur. A ce titre, le Participant fera son affaire personnelle des autorisations nécessaires aux prises de vues effectuées dans le cadre du Congrès et sera seul responsable du respect du droit à l'image dont jouit chaque Participant.

ARTICLE 9

TVA

Les Participants étrangers ont la possibilité de se faire rembourser la T.V.A. aux conditions suivantes :

*Pays membres de l'Union Européenne

- Faire la demande à la Direction Générale des Impôts, Centre des non-résidents, 9 rue d'Uzès - 75084 PARIS Cedex 02 (France).

- Fournir les originaux des factures reçues en certifiant sur les demandes qu'ils ne réalisent pas d'opérations imposables en France.

*Pays hors Union Européenne

Les congressistes exposants concernés doivent impérativement désigner un représentant fiscal en France pour accomplir ces formalités.

ARTICLE 10

RÉCLAMATIONS ET CONTESTATIONS - ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE

Toute réclamation devra être effectuée par lettre recommandée avec avis de réception dans les dix jours suivant la clôture du Congrès.

Les parties s'efforceront de régler à l'amiable et avec la plus grande célérité tout différend pouvant s'élever entre elles relativement à l'interprétation et/ou à l'exécution du contrat et des présentes Conditions Générales. Tout différend n'ayant pu être ainsi résolu sera de la compétence exclusive des tribunaux de Nanterre / France.

CONTACTS

COMEXPOSIUM

Sophie MOUTOUCARPIN

Tél: +33 (0)1 76 77 14 78 - Fax: +33 (0)1 53 30 95 36

sophie.moutoucarpin@comexposium.com

IDRRIM

Tél: +33 (0)1 44 13 32 87

idrrim@idrrim.com

